

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 5 AVRIL 2023 à 19 H 30 en mairie**

Présents : Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX

Absents excusés : Christiane ROCHEDIX, Odile MASSON, Madeleine CHATEAU

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Anne-Laure SEUX

Pouvoirs :

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>
Christiane ROCHEDIX	Frédéric CHAUX
Odile MASSON	Stéphanie LUAIRE
Madeleine CHATEAU	Baptiste BON

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers votants : 14

Date de convocation : 31 mars 2023

2 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Il est demandé au Conseil d'approuver le compte-rendu du 23 février 2023.

APPROBATION A L'UNANIMITE

3 – COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF

Comme le prévoient les textes, le Maire quitte la salle pour permettre au conseil municipal d'examiner le compte administratif communal et le compte de gestion du trésorier municipal qui s'établissent ainsi pour l'exercice 2022 :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	890 201,60 €	278 016,50 €
Recettes	1 034 763,44 €	110 567,05 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	144 561,84 €	167 449,45 €
Résultat reporté	333 984,62 €	108 621,28 €
RESULTAT DE CLOTURE	438 590,74 €	58 828,17 €

APPROBATION A L'UNANIMITE

4 – BUDGET PRIMITIF 2023

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 198 416,19 €	1 198 416,19 €	738 785,79 €	738 785,79 €

A LA MAJORITE (12 POUR, 2 ABSTENTIONS : C. BERTHERAT, A. VASSAL)

- **La participation obligatoire à la mutuelle santé** pour les agents et cela à partir de 2024. Il est demandé au conseil de ne pas verser cette participation en 2023 et d'attendre 2024.
 - **APPROBATION A L'UNANIMITE**
- **L'augmentation de la complémentaire santé**
 - **APPROBATION A L'UNANIMITE**
- **Sou des écoles** : pas de subvention en 2023.

- **APPROBATION A L'UNANIMITE**
- **Salle des fêtes** : une nouvelle grille, applicable au 1^{er} janvier 2023, a été approuvée en juillet 2022.
- **APPROBATION A L'UNANIMITE**
- **Publicité sur le panneau lumineux** : modification de tarifs approuvée en février 2023.
- **APPROBATION A L'UNANIMITE**
- **CCAS** : 8000 € + 700 € pour les livres.
- **APPROBATION A L'UNANIMITE**

5 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

- **Taxe foncière (bâti)** **37,09 %**
- **Taxe foncière (non bâti)** **36.68 %**
- **Taxe d'habitation** **10,72 %**

APPROBATION A L'UNANIMITE

6 – PARTICIPATION Prévoyance complémentaire de salaire des agents

Montant de la participation : 7€

APPROBATION A L'UNANIMITE

6 – PARTICIPATION mutuelle santé de salaire des agents

Montant minimum de la participation : 15€

CONTRE : 14

7 – TARIFS MUNICIPAUX

CIMETIERE			
Durée	Emplacement 2.50m ² (1m x 2.50 m)	Emplacement 5 m ² (2m x 2.50 m) + 0.30 m (intertombe)	Concession en columbarium
15 ans	200 €	500 €	450 €
30 ans	350 €	1 000 €	900 €
50 ans	1 000 €	1 500 €	1 500 €
Mineurs (durée 15 ans)	Gratuit	Gratuit	Gratuit

Taxes d'inhumation, taxe de dispersion des cendres, taxe de scellement d'urne	30 €
Taxe de vacation	13 €
Taxe de mise en caveau provisoire	gratuité les 3 premiers mois, puis 60 € par mois pendant 3 mois (durée maximale : 6 mois)

SALLE DES FETES

HABITANTS DE LA COMMUNE, ET MEMBRES DU PERSONNEL COMMUNAL :

	<u>Tarifs actuels</u>	<u>Propositions 2023</u>
Samedi + dimanche	300,00 € la première location 500,00 € la deuxième location et les suivantes	400,00 € la première location 600,00 € la deuxième location et les suivantes
Vendredi + samedi + dimanche	450,00 € la première location	550,00 € la première location

	900,00 € la deuxième location et les suivantes	700,00 € la deuxième location et les suivantes 900 € pour un mariage
--	---	---

EXTERIEURS A LA COMMUNE :

	<u>Tarifs actuels</u>	<u>Propositions 2023</u>
Samedi + dimanche	500,00 €	600,00 €
Vendredi + samedi + dimanche	900,00 €	950,00 €

Tarifs applicables pour toute location à compter du 1^{er} janvier 2023 sauf ceux qui ont déjà signé un contrat et qui ont pu bénéficier de anciens tarifs

Autres tarifs :

VAISSELLE	50,00 €
ECRAN	40,00 €
ECRAN + VIDEOPROJECTEUR	70,00 €

Assiette	6,00 €
Verre	3,00 €
Fourchette, cuillère à soupe, couteau, cuillère café	6,00 €
Matériel de cuisine	Prix d'achat en remplacement
Table	150,00 €
Chaise	30,00 €
Ecran	500,00 €
Micro ondes	300,00 €
Trancheuse	Suivant devis, ou 500,00 € en remplacement
Vidéo projecteur	Suivant devis, ou 1500,00 € en remplacement
Clefs	120,00 € par clef

CENTRE DE LOISIRS

Quotients familiaux	0 - 300	301 - 400	401 - 500	501 - 600	601 - 700	701 - 1049	Supérieur à 1049
Journée (repas + goûter)	5 €	6 €	7 €	9 €	11 €	14.50 €	16 €
Demi-journée	3 €	3.50 €	4 €	4.50 €	5.50 €	7.50 €	8.50 €

Familles extérieures à Craitilleux et Rivas et dont le quotient familial est supérieur à 700, majoration de 1 € à la journée ou 0.50 € à la demi-journée.

ACCUEIL PERISCOLAIRE

MATIN ET SOIR			
Quotient familial	0 - 700	401 - 1049	Supérieur à 1049
La demi-heure	0.90 €	0.95 €	1.00 €
MIDI			
L'heure	1.00 €		

ETUDES SURVEILLEES

1€ par heure

RESTAURANT SCOLAIRE

<i>Au 1^{er} septembre 2023</i>	
QUOTIENT FAMILIAL	PRIX DU REPAS
0 à 700	4.10 €
701 à 1049	4.20 €
Supérieur à 1049	4.30 €

ENCART PUBLICITAIRE DANS LE BULLETIN MUNICIPAL					
	1 page	1/2 page	1/3 page	1/4 page	1/8 page
Extérieurs	102,50 €	82,00 €	61,50 €	41,00 €	20,50 €
Craintilleux	77,00 €	62,00 €	46,00 €	31,00 €	16,00 €
Nos commerces	46,00 €	31,00 €	15,00 €	12,00 €	10,00 €

PLAN DE LA COMMUNE	
ENCART PUBLICITAIRE	50 €

PANNEAU LUMINEUX	
1 mois	100 €
15 jours	70 €
1 semaine	40 €

REDEVANCE D'OCCUPATION DU SOL POUR LES COMMERCES : 1.00 € / m²

SUBVENTION ECOLE :

- 39,00 € par enfant.
- 1 080 € pour les déplacements culturels,
- 960 pour les sorties / classes vertes
- 1 000 € pour l'aide à l'investissement des enseignants

APPROBATION A L'UNANIMITE

8 – CONVENTION AMENAGEMENT ROUTE DE VEAUCHETTE

Approbation de la signature de la convention avec le Département pour la voie partagée :

A LA MAJORITE : 5 POUR, 3 CONTRE (P. FOREST, L.IMBERT, A-L.SEUX), 6 ABSTENTIONS (B.BON, M.CHATEAU, O.MASSON, A.VASSAL, C.BERTHERAT)

9 - VENTE BALAYEUSE

Montant de la vente : 3 000 €

APPROBATION A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15